

 AF04

HABILITATION ÉLECTRIQUE PERSONNEL ÉLECTRICIEN BT ET HT B1(V)/H1(V)/B2(V)/H2(V)/BR/BC/HC/BE NF C 18-510



OBJECTIFS :

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées lors des formations sont conformes à la normes NF C 18-510

- Tronc commun N°1 & N°2
- Module Interventions BT générales (BR)
- Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)
- Module Travaux hors tension en haute tension (H1, H2, H1V, H2V, H2V Essai)

PUBLIC

Toute personne ayant suivi une analyse et une validation de ses besoins - Audit de préparation à l'habilitation

PRÉREQUIS

Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques.
Compréhension de la langue française.

DURÉE

3 jours / 21 heures - Formation initiale
2 jours / 14 heures - Recyclage

PRÉCONISATION RECYCLAGE

Prévoir un recyclage tous les 3 ans.

VALIDATION

Attestation de compétences délivrée suivant le contrôle en cours de formation et l'évaluation théorique et pratique finale.

LES +

Groupe de 4 à 10 personnes maxi.
Formateurs certifiés, spécialisés dans la prévention du risque électrique
Mises en situation pratiques
Formation adaptée à vos contraintes et environnements de travail.
Évaluation individuelle.